

DEPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE DE MORVILLE EN BEAUCE

ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE PITHIVIERS

2020-006

Tél. : 02.38.39.73.55

Fax : 02.38.39.67.87

Mail : mairie.morvilleenbeauce@wanadoo.fr

ARRÊTÉ PORTANT RETRAIT DE DÉLÉGATION À UN ADJOINT

Le Maire de MORVILLE EN BEAUCE,

Vu l'arrêté n° 2020-002 en date du 3 juillet 2020, par lequel il a donné délégation à Mme MATHIGOT Aurélie, 2^{ème} adjointe, pour les finances, l'eau et les fêtes.

Vu les articles L 2122-18 et L 2122-20 du Code général des Collectivités Territoriales,

ARRETE

Article 1^{er} : La délégation donnée à Mme MATHIGOT Aurélie, 2^{ème} Adjointe, par l'arrêté susvisé est rapportée.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et sera affiché en mairie – 14 Rue des Robiniers – 45300 MORVILLE EN BEAUCE. Copie en sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Pithiviers

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 30/11/2020

Reçu en préfecture le 30/11/2020

Affiché le

ID : 045-214502171-20201130-ARRMEB2020006-AR

A Morville en Beauce,
Le 30 Novembre 2020

Le Maire,
Georges JEANNE

